

En application de la loi n° 82-213 du 2/03/1982 le présent acte a été déposé à la préfecture de Nanterre le 2.1. DEC... 2016.

et publié le2..1..DEC...2016.

Le Directeur Général Adjoint des Services

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet: Stationnement payant - principe d'une délégation de service public

Séance du 15 décembre 2016 Convocation du 9 décembre 2016 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le neuf décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents:

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés:

M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent, Mme Sakina Bohu par Mme Sylvie Bléry-Touchet, Mme Catherine Lequeux par Jean-Louis Oheix, M. Thibault Hennion par Mme Pauline Schmidt, M. Jean-Jacques Campan par Mme Claude Debon

Etaient absents:

M. Thierry Legros, M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 15 décembre 2016

OBJET : Stationnement payant - principe d'une délégation de service public

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Patrice Pattée,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1411-1 et suivants,

Vu le rapport de présentation sur le projet de délégation du service public de stationnement payant,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 7 décembre 2016,

Vu l'avis favorable du comité technique réuni le 24 novembre 2016.

Après en avoir délibéré, à la majorité (6 votes contre : M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite du rapport de présentation sur le projet de délégation du service public de stationnement payant.

APPROUVE le principe d'une délégation du service public de stationnement payant sous la forme de la concession à compter du 1^{er} janvier 2018.

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation, étant entendu qu'il appartiendra au maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

AUTORISE le maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

Considérant qu'il y a lieu d'élire au sein du conseil municipal cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public (CDSP) à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Vu les candidatures de Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Isabelle Drancy, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Liza Magri, M. Hachem Alaoui-Benhachem, membres titulaires,

Vu les candidatures de Mme Catherine Arnould, MM. Jean-Louis Oheix, Thibault Hennion, Mme Monique Pourcelot, MM. Jean-Philippe Allardi, Benjamin Lanier, membres suppléants,

Vu le résultat de l'élection à laquelle il a été procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à savoir : (M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ne prennent pas part au vote)

- nombre de votants : 28
- à déduire bulletins blancs et nuls : 1
- suffrages exprimés: 28
- ont obtenu:
 - o (liste Vivre à Sceaux): Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Isabelle Drancy, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, Liza Magri, (titulaires); Mme Catherine Arnould, MM. Jean-Louis Oheix, Thibault Hennion, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Philippe Allardi (suppléants): 24 voix,
 - o (liste Sceaux pour tous) MM. Hachem Alaoui-Benhachem (titulaire), Benjamin Lanier (suppléant): 3 voix

DESIGNE en qualité de membres titulaires de la commission de délégation de service public (CDSP) :

- Mme Sylvie Bléry-Touchet,
- Mme Isabelle Drancy,
- M. Jean-Pierre Riotton,
- Mme Roselyne Holuigue-Lerouge,
- M. Hachem Alaoui-Benhachem.

DESIGNE en qualité de membres suppléants de la commission de délégation de service public (CDSP) :

- Mme Catherine Arnould,
- M. Jean-Louis Oheix,
- M. Thibault Hennion,
- Mme Monique Pourcelot,
- M. Benjamin Lanier.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme

le maire

May Cam